



RÉNOVATION GLOBALE et aides financières

« *TOUT SAVOIR SANS SE
FAIRE AVOIR* »



26 mars 2024

La Turbine
Guichet Rénov'Occitanie du Muretain Agglo
22 rue de Louge - 31600 Muret
05.34.46.61.00
infoenergie@agglo-muretain.fr

Le Guichet Rénov'Occitanie du Muretain Agglo

- Membre du réseau **France Rénov'**
 - Echelle nationale
 - Espace Conseil France Rénov'
- Membre du réseau **Rénov'Occitanie**
 - Echelle régionale
 - Services de proximité portés par la Région Occitanie
 - 31 guichets en Occitanie



Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique



Le Guichet Rénov'Occitanie du Muretain Agglo

- Une équipe

 - 2 administratifs

 - 4 conseillers

- Trois lieux

 - Basé à la Turbine

 - Muret

 - 2 antennes

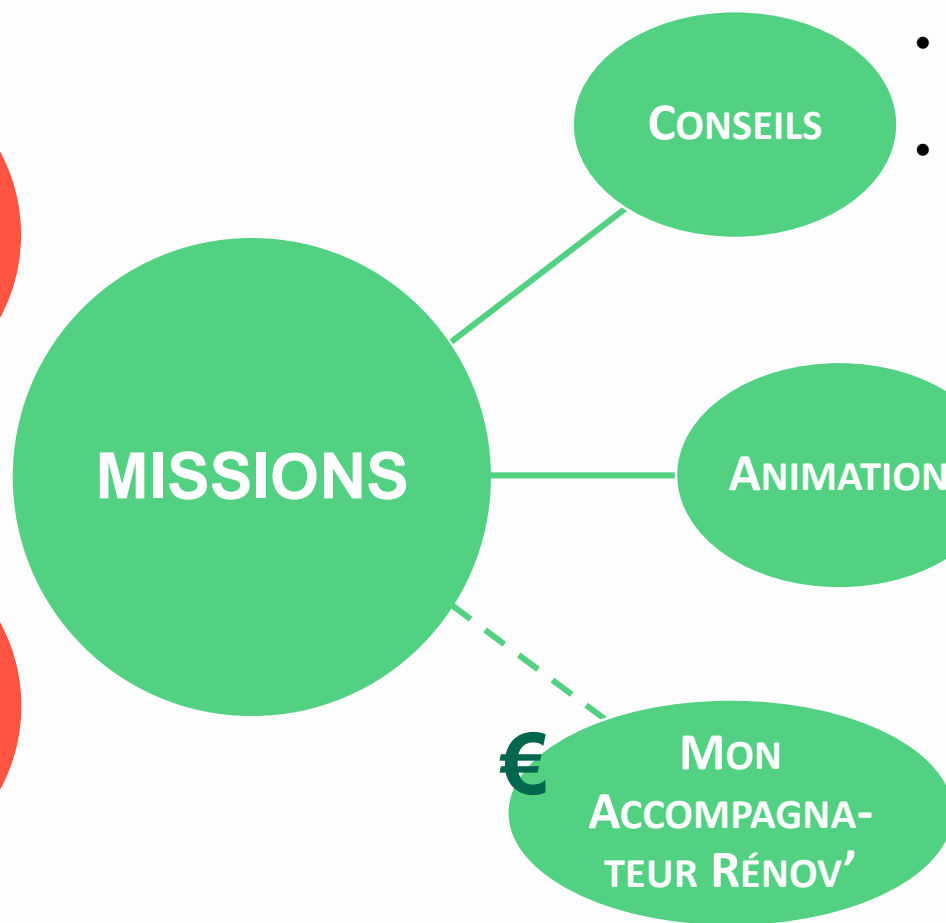
 - RDV 1 après-midi/semaine

 - Fonsorbes

 - Roques



La Turbine : guichet unique du Muretain Agglo



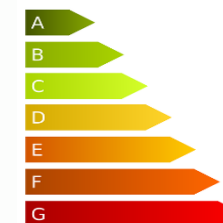
- Techniques, financiers et réglementaires
- Sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie



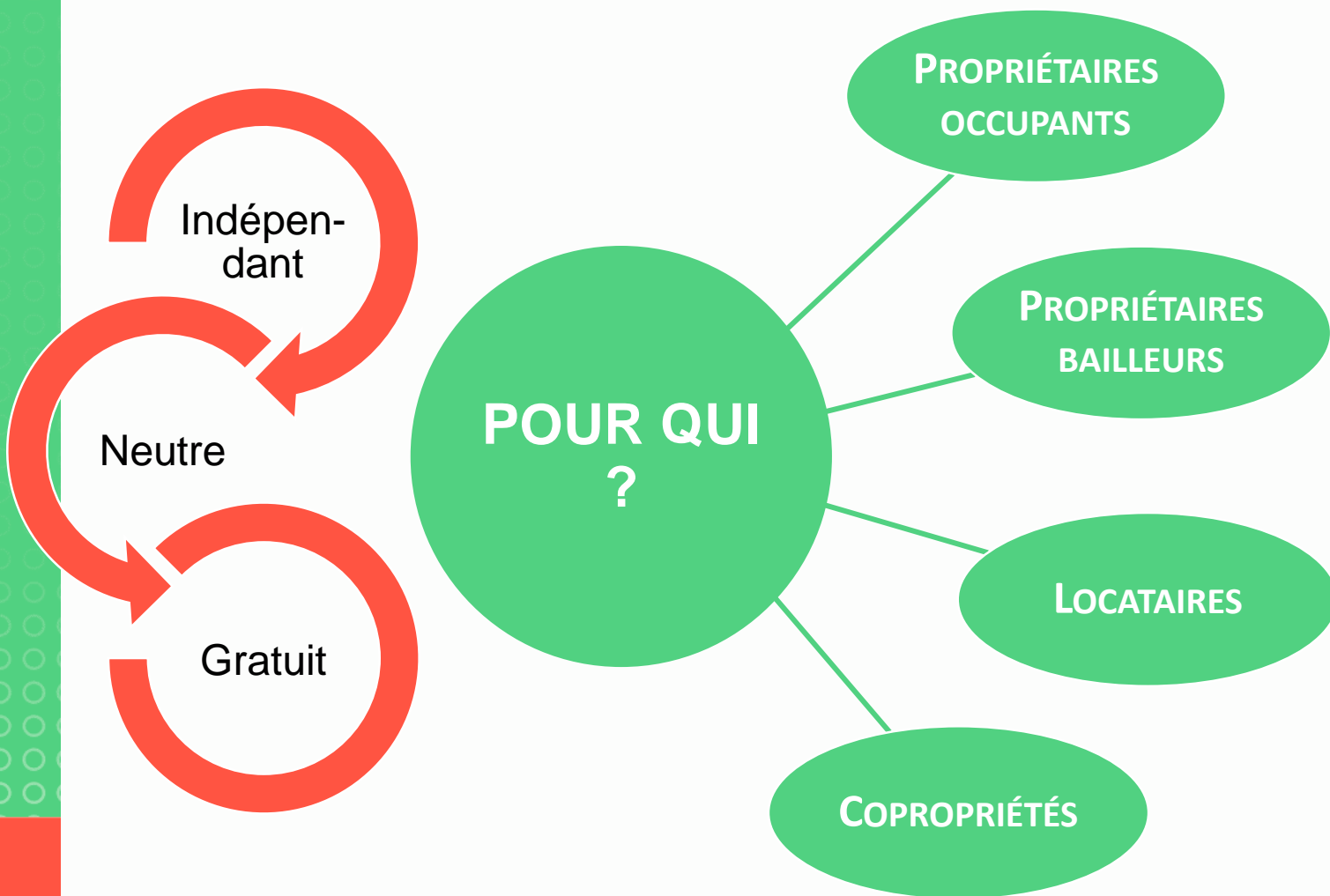
- Sensibilisation du public
- Conférences et manifestations



- Audits énergétiques
- Accompagnement de rénovations globales



La Turbine : guichet unique du Muretain Agglo



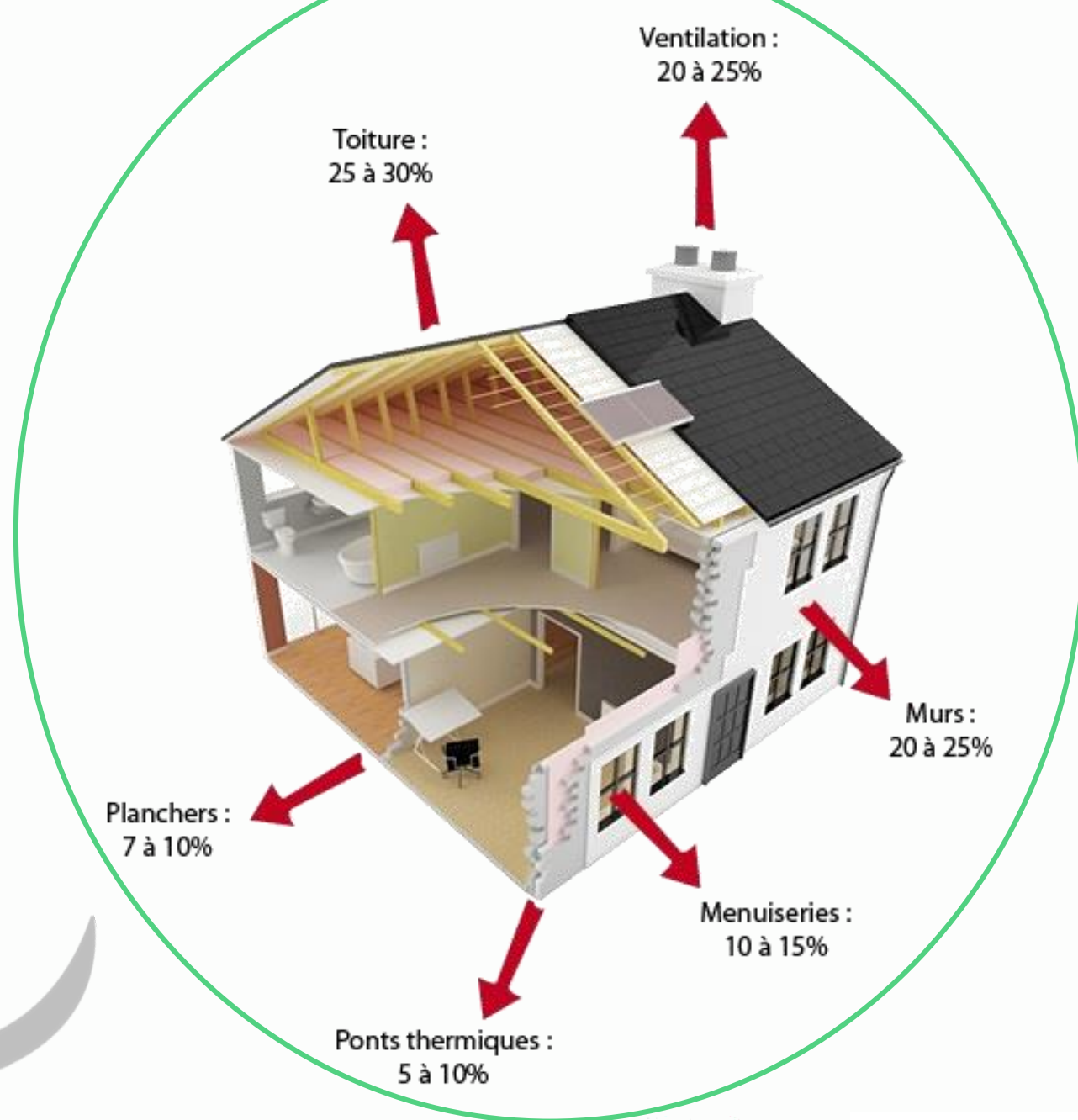
SOMMAIRE

- Pourquoi rénover ?
- Rénovation : par poste ou globale ?
- Les étapes de la rénovation
- Les aides financières



Pourquoi rénover ?

- Nos logements ont des déperditions thermiques !
- La chaleur intérieure « s'enfuit » à l'extérieur par les surfaces, les ouvertures...



Cas d'une maison **non isolée**

Pourquoi rénover ?



AMÉLIORER VOTRE CONFORT

Conforts d'hiver et d'été améliorés
Sensation de courants d'air supprimée
Problèmes d'humidité corrigés

Coût de l'énergie croissant mais
consommation diminuée et maîtrisée

RÉDUIRE VOS FACTURES



Contexte énergétique mondial :

- Épuisement des ressources
- Augmentation des GES



SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT

Logement :

- 44% des consommations énergétiques
- 20% des émissions GES

Atout économique et garantie de
confort pour le futur occupant

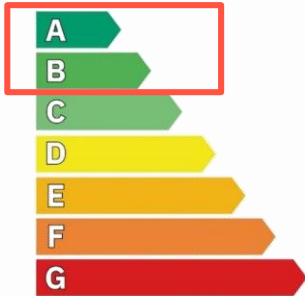
AUGMENTER LA VALEUR DE VOTRE LOGEMENT



Rénovation énergétique : définitions officielles

- Une rénovation énergétique est **performante** si :

Classement du logement en classe A ou B après travaux



+ interfaces associées

Etude des 6 postes de travaux de rénovation énergétique

- Isolation des murs
- Isolation des planchers bas
- Isolation de la toiture
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Ventilation
- Production de chauffage et d'ECS

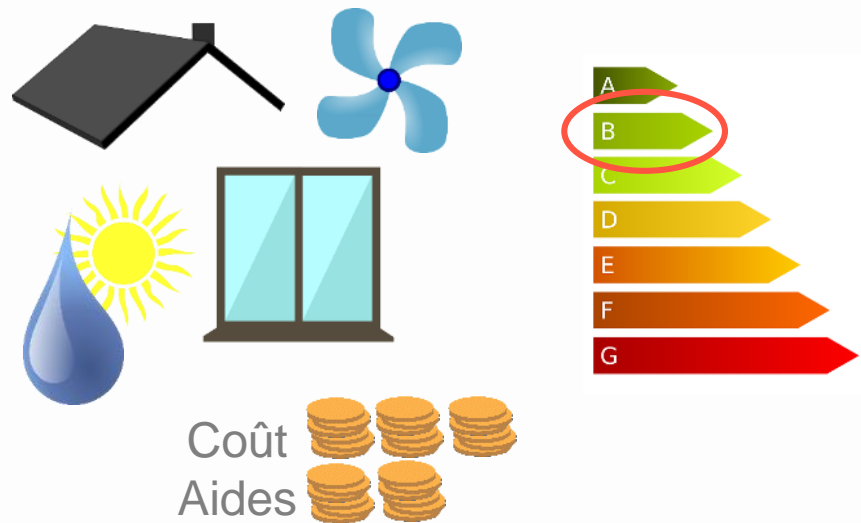
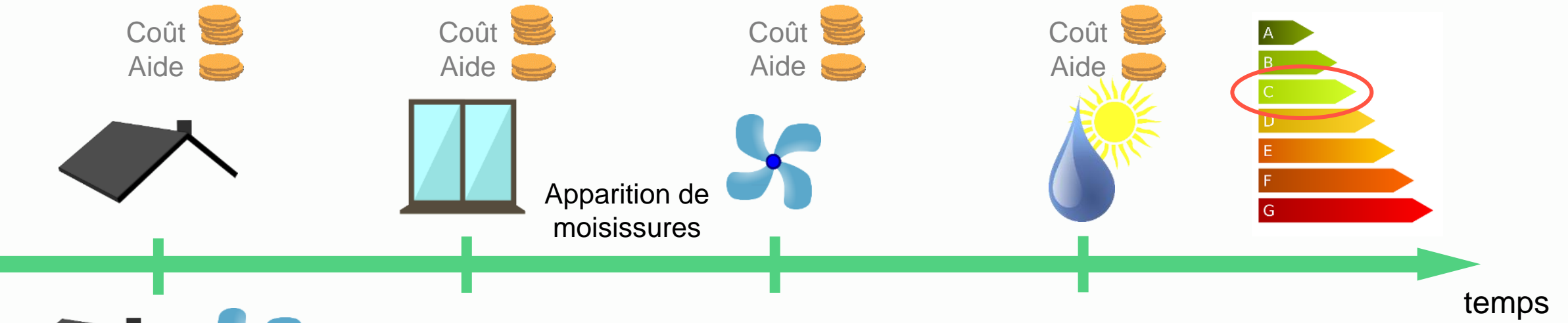
Traitement de l'étanchéité à l'air



- Une rénovation énergétique est **globale** si :
 - Vision d'ensemble des travaux avant de les lancer
 - Réalisée sur une durée limitée

Rénovation par geste ou globale ?

Rénovation par gestes



Rénovation globale

Rénovation par geste ou globale ?

Rénovation globale

Plusieurs postes de travaux dans un même temps

Ex : isolation de la toiture et des murs, chauffe-eau solaire et VMC

- + Plus performant
- + Aides financières plus importantes
- + Économies d'énergie importantes
- + Réduit les risques de dommages sur le bâti
- Coût important en une fois

VS

Rénovation par geste

Poste de travaux par poste de travaux

Ex : Poêle à granulés

- Plus coûteux au final
(nombreux déplacements des entreprises)
- Nuisances plus longues
(interventions en plusieurs étapes)
- Gain énergétique inférieur et différé
- Peu d'aides pour l'isolation seule

Rénovation globale : les étapes



S'informer

Définir son projet

Trouver les entreprises

Réaliser les travaux

Habiter après les travaux

Préparer son projet

Rénovation globale : s'informer et affiner son projet



DPE
(Diagnostic de
Performance
Énergétique)

Obligatoire pour une vente / location
Informe sur les performances
énergétiques et les émissions GES

Évaluation plus poussée que le DPE
Obligatoire pour une vente de logement F/G
Scénarios intégrés avec gains (financiers,
énergétiques) et estimation des coûts

**AUDIT
ÉNERGÉTIQUE**



**GUICHETS FRANCE
RÉNOV'**

Conseils personnalisés gratuits
Pour trouver votre guichet :
france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

S'informer

Définir ses
travaux

Trouver les
entreprises

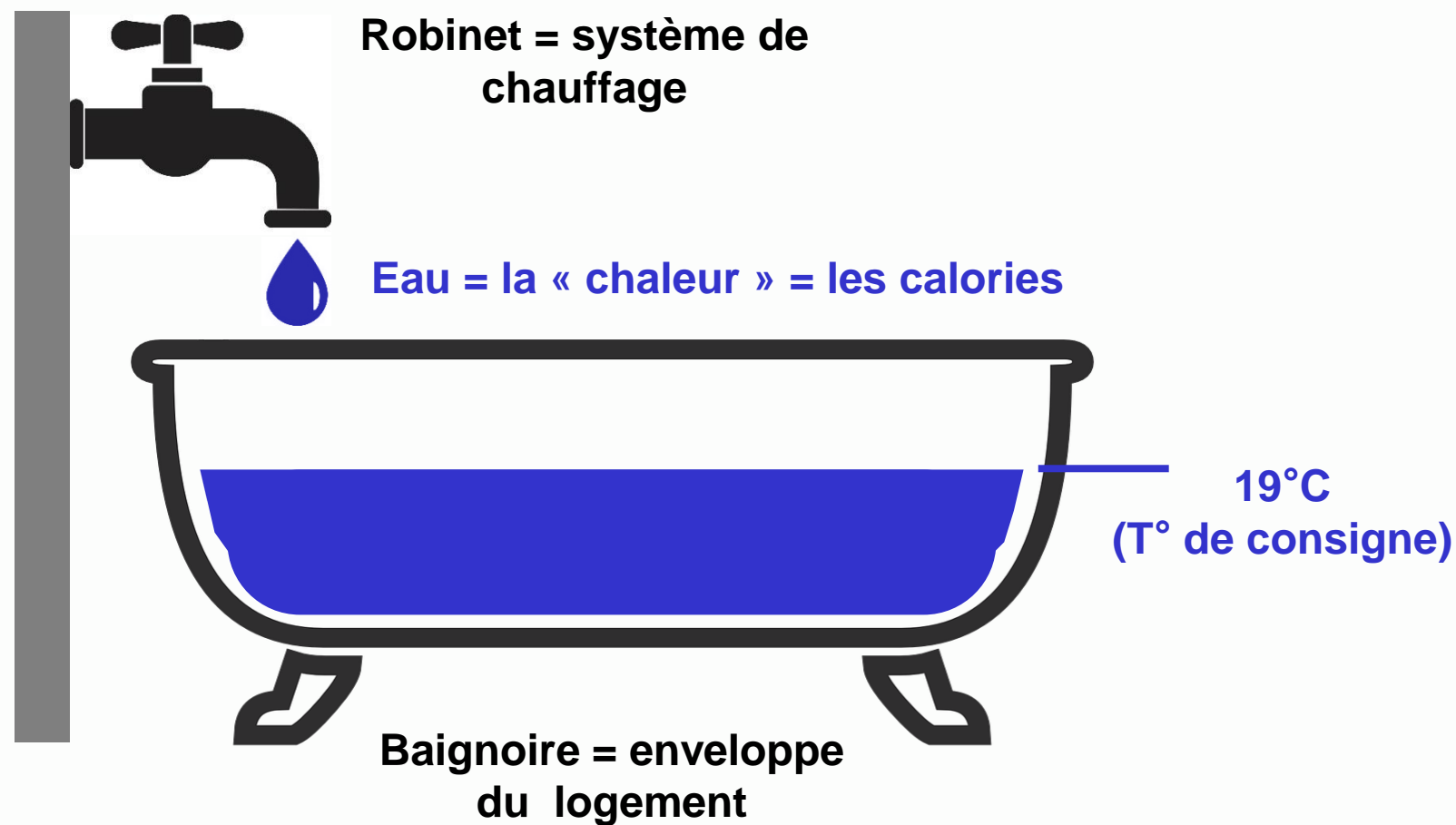
Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux



Rénovation globale : définir son projet

L'IMPORTANT DE L'ENVELOPPE



S'informer

Définir ses
travaux

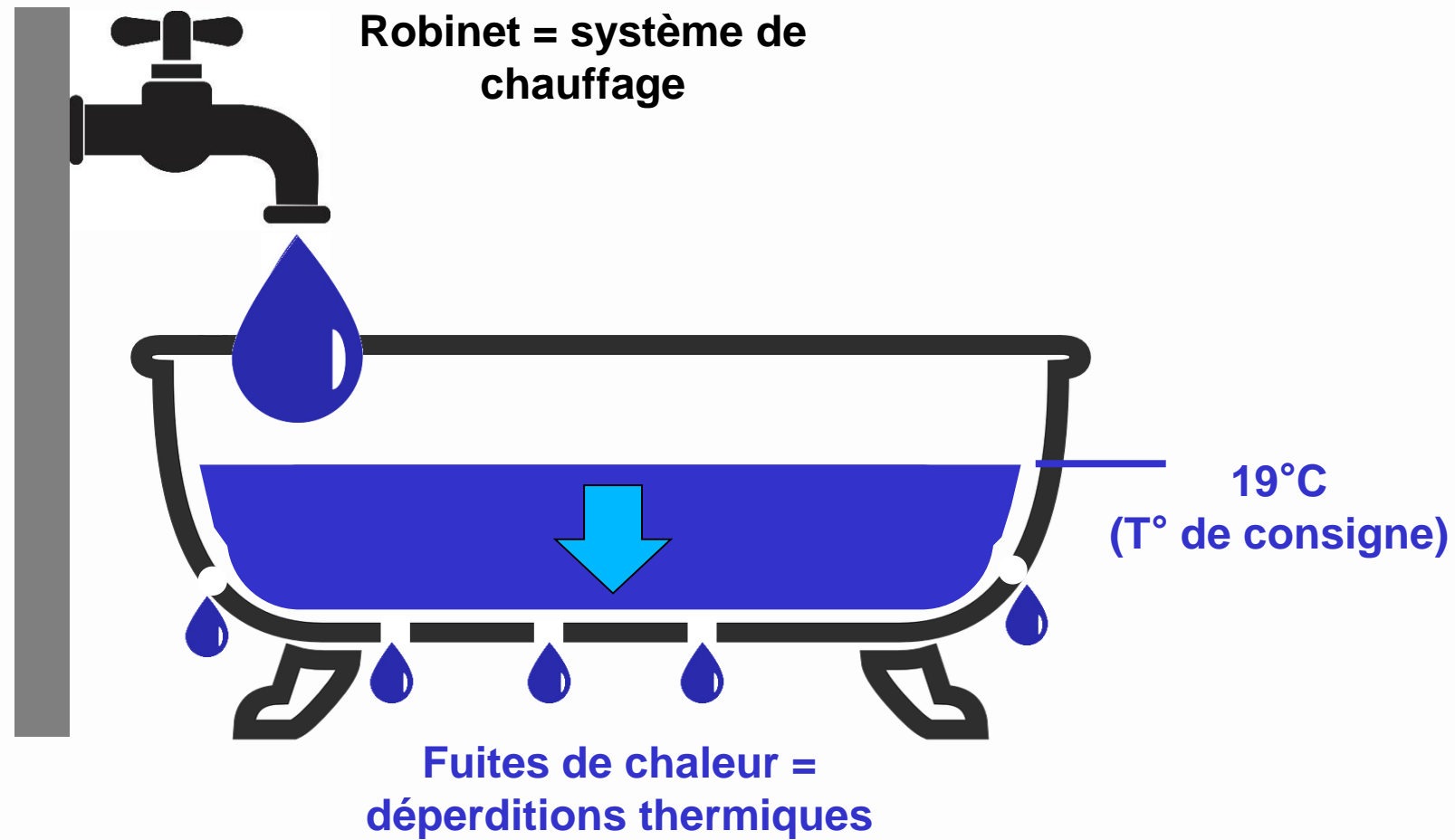
Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux

Rénovation globale : définir son projet

L'IMPORTANT DE L'ENVELOPPE



S'informer

Définir ses
travaux

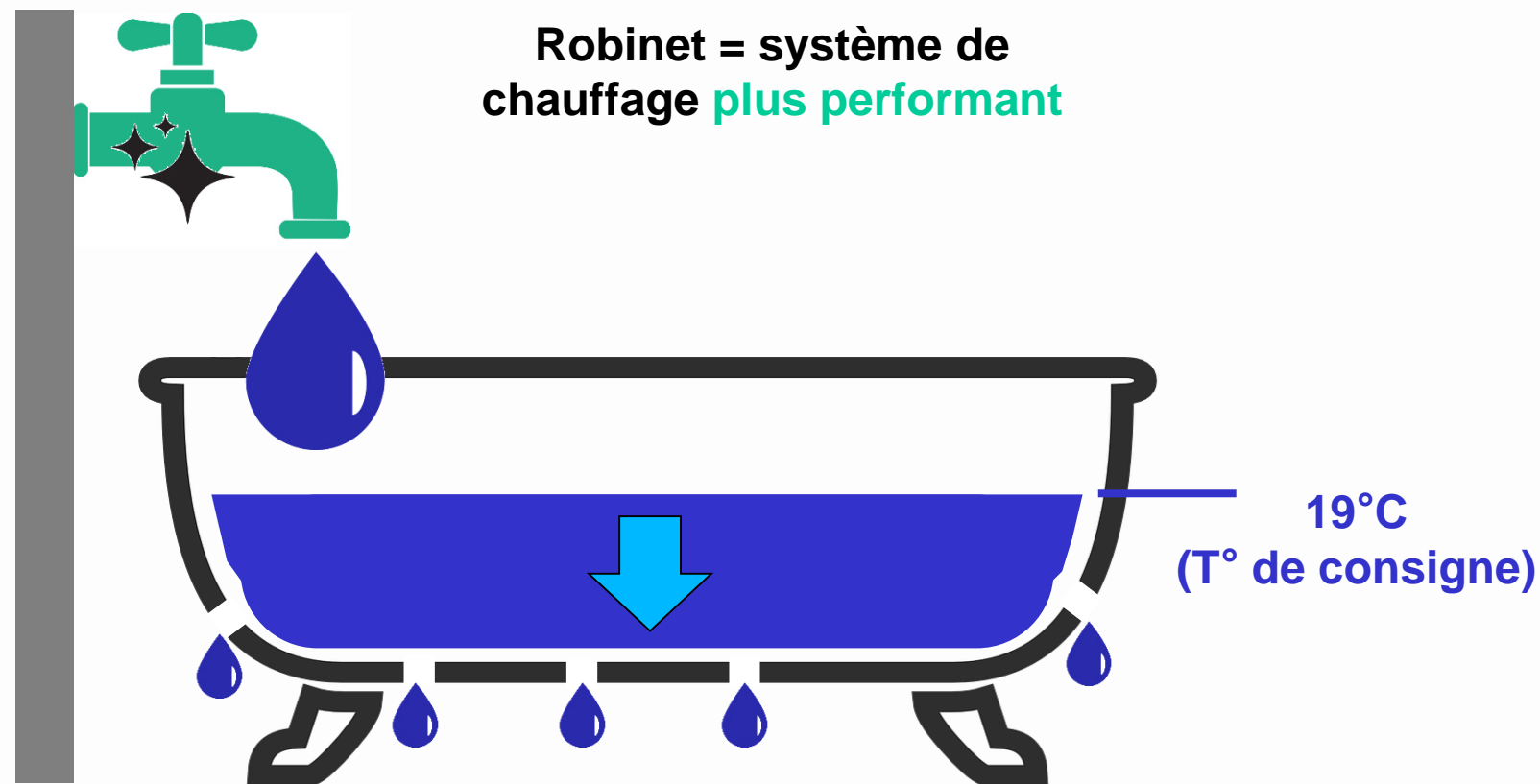
Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux

Rénovation globale : définir son projet

L'IMPORTANT DE L'ENVELOPPE



S'informer

Définir ses
travaux

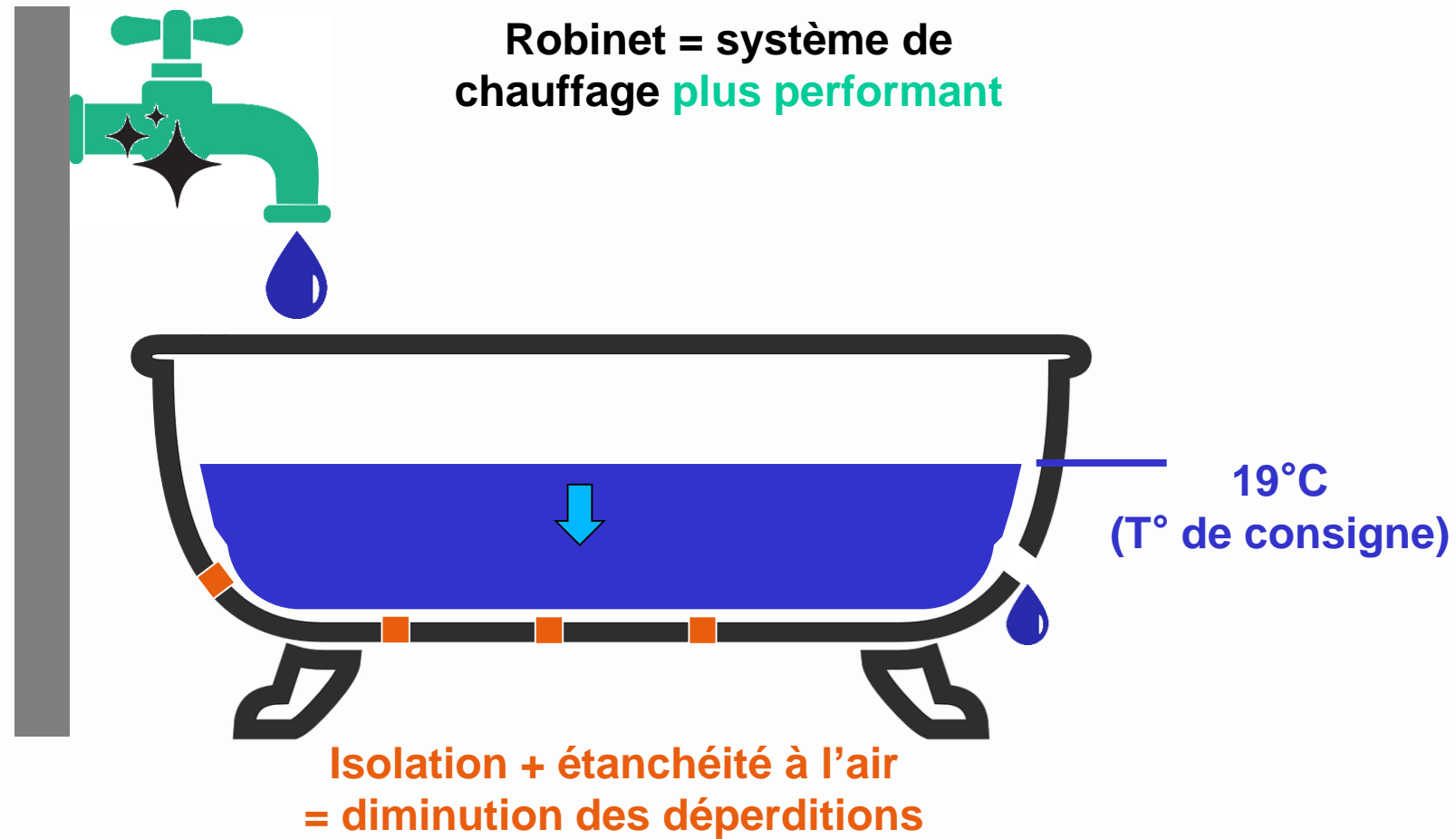
Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux

Rénovation globale : définir son projet

L'IMPORTANT DE L'ENVELOPPE



S'informer

Définir ses
travaux

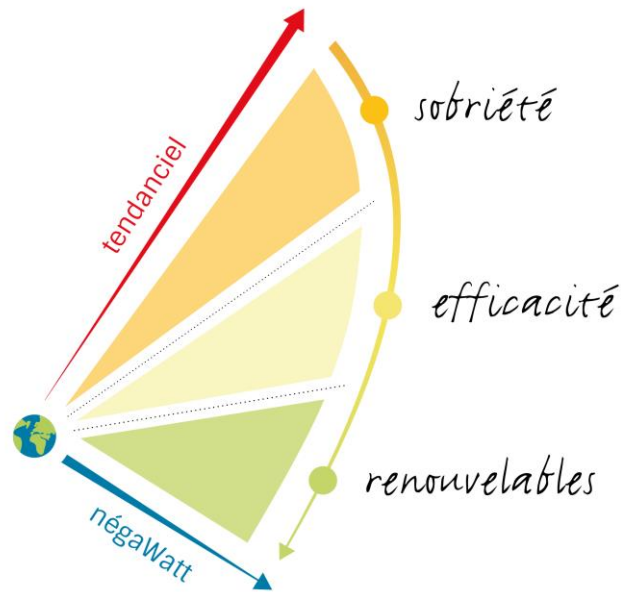
Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux

Rénovation globale : définir son projet




- Première étape = diminuer ses besoins (isolation, ecogestes...)



©Association négaWatt - www.negawatt.org


PAC dans une
maison mal isolée


Pertes de chaleur
identiques

Coût (€) 
Gain (€) 
Confort 

**L'énergie la moins chère est celle
que l'on ne consomme pas !**

S'informer

Définir ses
travaux

Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux


muretain GGLO
esao-muretain.fr


Rénov'Occitanie

Rénovation globale : définir son projet

① Isolation

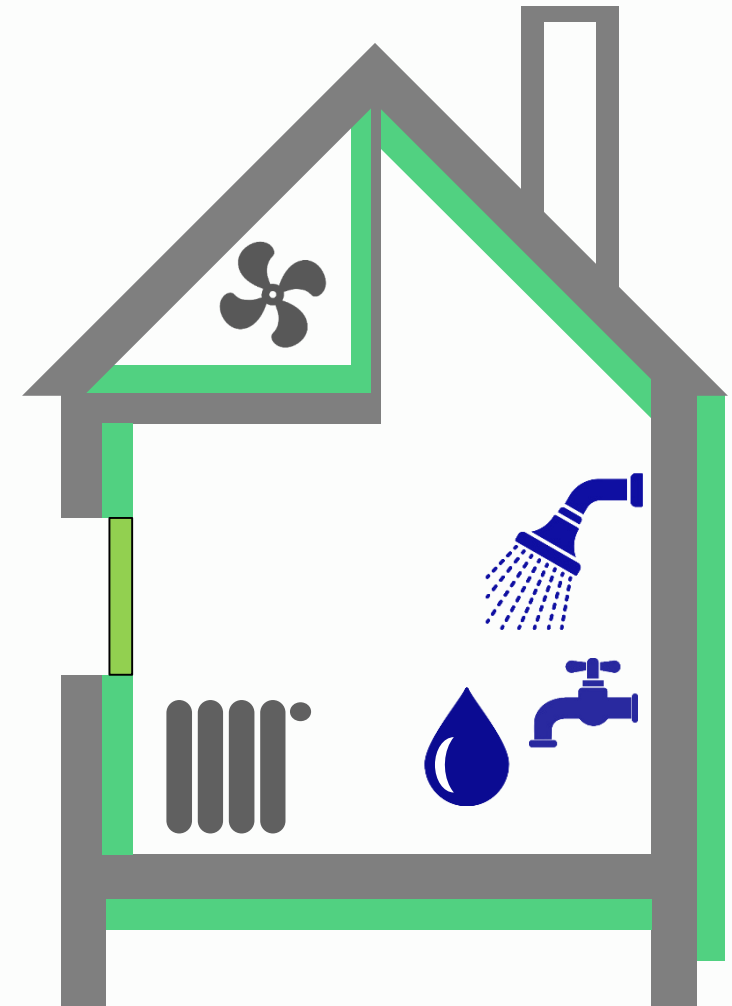
- Toiture : combles perdus / plafonds en rampants
- Murs : par l'extérieur / par l'intérieur
- Planchers : sous-face vide sanitaire, sous-sol...
- Menuiseries : fenêtres et portes

② Ventilation

- Simple flux / double flux

③ Systèmes énergétiques

- Chauffage : à adapter au logement !
- Eau Chaude Sanitaire : lié ou indépendant, volume...



S'informer

Définir ses
travaux

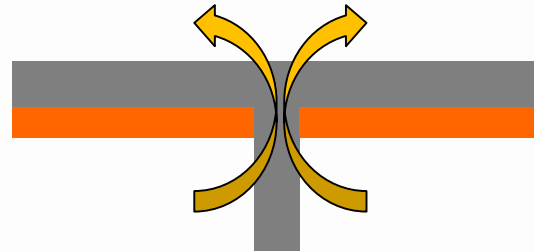
Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

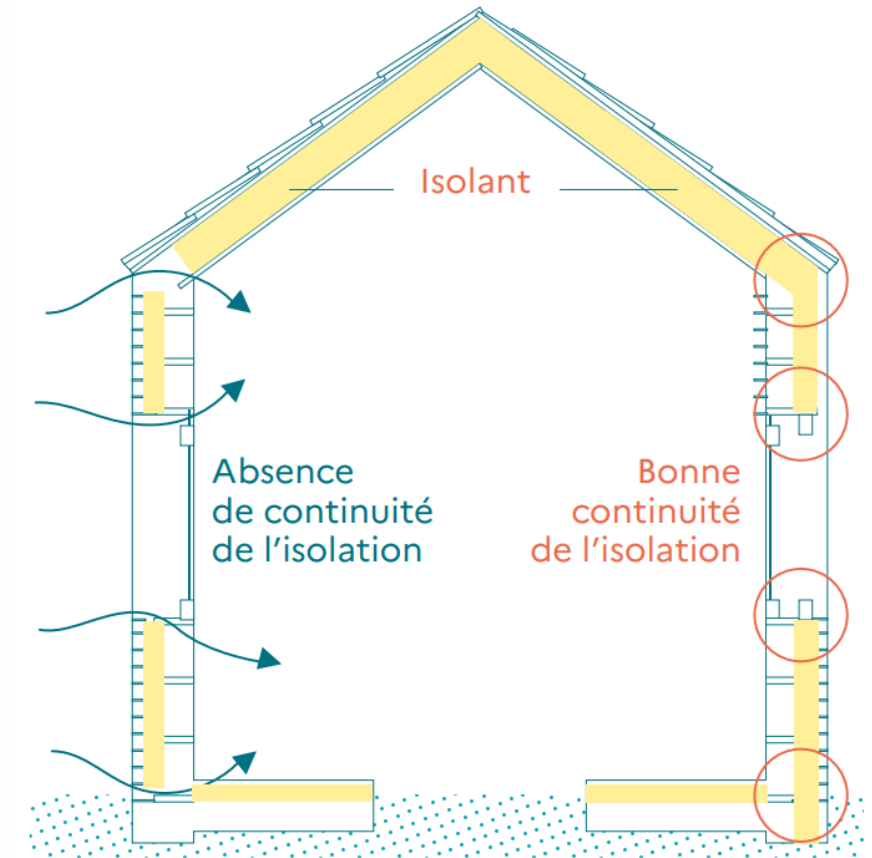
Habiter
après les
travaux

Focus ponts thermiques

- Pont thermique : zone de faiblesse dans l'isolation
 - Rupture de continuité de l'isolant
 - Traversées d'isolant (réseaux, poutres...)
 - Interface paroi – paroi, menuiseries – paroi
 - Exemple : mur de refend et isolation par l'intérieur



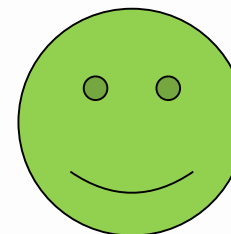
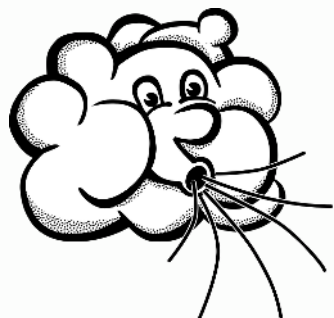
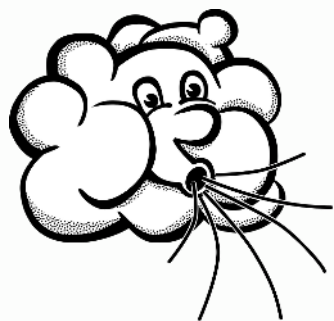
- « Points plus froids » pouvant entraîner :
 - Surconsommations de chauffage
 - Condensation et développement de moisissures





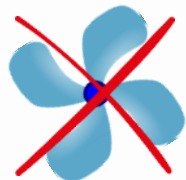
Focus étanchéité à l'air

- Sans étanchéité, l'air traverse → inconfort et surconsommations



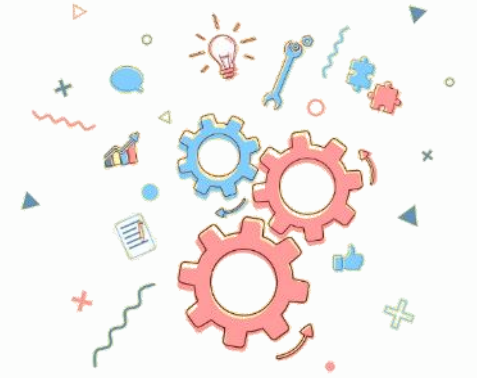
Focus VMC

- Rénovation = amélioration de l'étanchéité à l'air
- Renouvellement d'air insuffisant → conséquences sur :
 - La santé des occupants
 - La santé du bâti



Rénover c'est aussi ventiler !

Rénovation globale : trouver les entreprises



RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT
RGE

- Pour les aides financières : entreprises RGE

Trouvez un professionnel RGE sur france-renov.gouv.fr



- Favorisez les entreprises locales : elles seront facilement joignables en cas de problèmes ou pour la maintenance / entretien



- Sollicitez plusieurs entreprises pour comparer les devis
- Prenez le temps de la réflexion !



- Vous pouvez solliciter l'aide d'un **maître d'œuvre**

Conception, gestion du chantier, coordination des entreprises...

S'informer

Définir ses
travaux

Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux



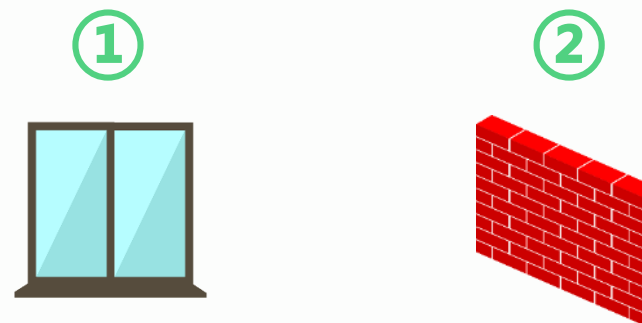
Rénovation globale : réaliser les travaux

- Organisez l'intervention des entreprises
 - Attention aux interfaces entre travaux
 - Par exemple :

La ventilation avant l'isolation des combles



Les menuiseries avant l'isolation des murs



S'informer

Définir ses
travaux

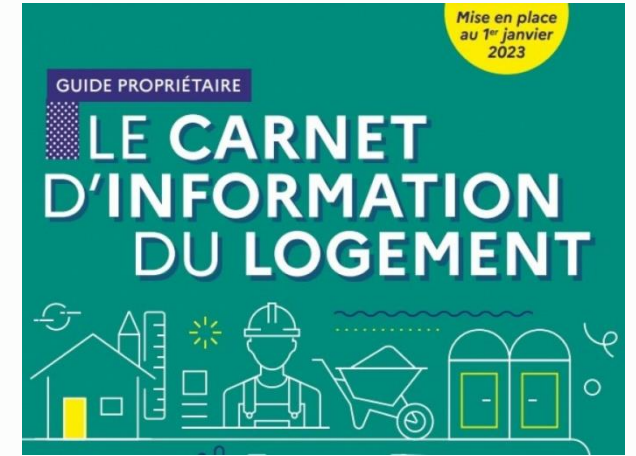
Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux

Rénovation globale : habiter après les travaux

- Apprenez à vivre dans votre nouvelle maison !
 - **Apprenez à utiliser** vos nouveaux systèmes énergétiques
 - Notices d'utilisation et questions à l'installateur
 - Régulation, programmation, suivi des consommations...
 - **Préservez l'étanchéité à l'air** (attention aux passages de réseaux et percements de parois)
 - **Aérez** correctement en été : la chaleur a plus de mal à sortir, en hiver et en été
 - **Entretenez** vos appareils de chauffage, d'ECS, de ventilation...



S'informer

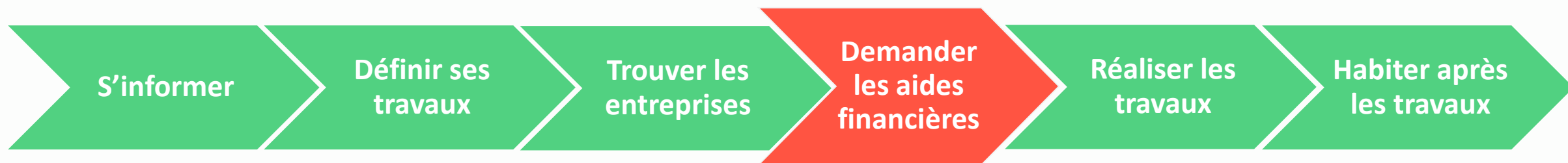
Définir ses
travaux

Trouver les
entreprises

Réaliser les
travaux

Habiter
après les
travaux

Aides financières : quand et comment les mobiliser ?



... et les recevoir



Aides financières : catégories de revenus (plafonds 2024)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2021
 Avis d'impôt établi en 2022

Centre des Finances Publiques
 47000 AGEN

Vos références

Numéro fiscal (N°) : 23 47
 Référence de l'avis : 22 47
 Adresse d'imposition au 01/01/2022 : 47000 AGEN
 47000 AGEN
 Numéro de rôle : 011
 Date d'établissement : 11/07/2022
 Date de mise en recouvrement : 31/07/2022
 Identifiant service : 47001

Vos contacts

Par message électronique dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
 Par téléphone au 0 800 40 40 41 ou lundi à vendredi de 8h30 à 19h
 Sur place au Centre des Finances Publiques (adresse sur impots.gouv.fr, rubrique « Contacts ») 47000 AGEN

Somme qu'il vous reste à payer
1 131,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

28 septembre 2022	282,00 €
27 octobre 2022	282,00 €
25 novembre 2022	282,00 €
27 décembre 2022	285,00 €

Compte qui sera débité : FR75
 Identifiant de la banque :
 Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
 Référence Unique Clientel : FR

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/08/2022.

Revenu fiscal de référence : **23 793**
 Nombre de parts : **1,00**

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Revenu Fiscal de référence (RFR)

Aides financières : MPR et CEE



- Aide publique gérée par l'ANAH
- Montants forfaitaires, variant selon le RFR
- Revenus supérieurs non éligibles (« par geste »)
- MPR peut être écrêtée si besoin
 - Montant cumulé MPR + CEE ne peut pas dépasser un certain seuil (selon catégorie de revenus)
- Inscription sur *maprimerenov.gouv.fr*

« PAR GESTE »

RÉNOVATION GLOBALE



Aides financières : MPR et CEE



- « Vente » des kWh économisés à un fournisseur d'énergie (« obligé ») en échange d'une prime ou d'un bon d'achat
- Variable selon RFR, zone climatique, type de travaux...

CEE « POSTE PAR POSTE »

Dépend des travaux engagés, du mode de chauffage, de la superficie du logement...
Primes légèrement bonifiées pour les **très modestes**

CEE « COUP DE POUCE »

Primes **bonifiées forfaitaires** (fonction des revenus)
Ex : Chauffage (remplacement de chaudière gaz/fioul)
Ex : Rénovation Globale (2 sauts de classe énergétique)

NOTE DE
DIMENSIONNEMENT



Aides financières : conditions d'éligibilité

Éligibles

Propriétaires occupants, bailleurs

Usufruitiers, indivisions

Résidences principales

Logement
MPR : + 15 ans*
CEE : + 2 ans

Occupée 8 mois/an

* Sauf remplacement fioul (+ 2 ans)

Certains nu propriétaires

Certaines SCI

...

Cas particuliers
→ venir se renseigner

Non éligibles

Locataires (sauf CEE)

Résidences secondaires (sauf CEE)

Aides financières : pré-requis

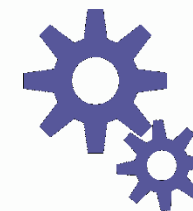


AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX



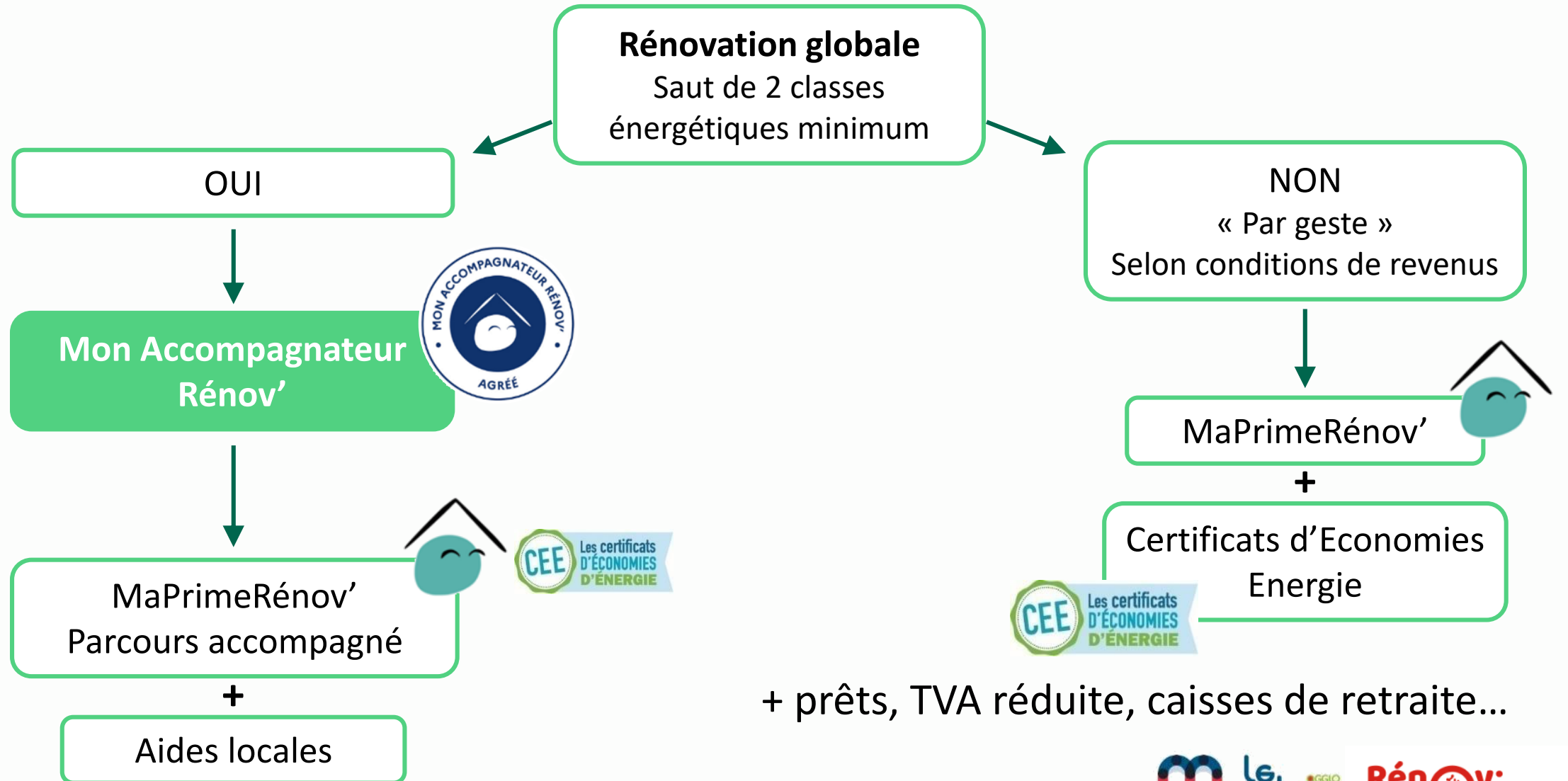
TRAVAUX EFFECTUÉS PAR DES ENTREPRISES RGE

CRITÈRES DE PERFORMANCES À RESPECTER



DEVIS NON SIGNÉS (POUR LES CEE)

Aides financières : quel dispositif de financement ?



Aides financières : rénovation par geste



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

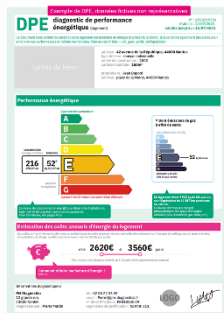


Très modestes
Modestes
Intermédiaires

Supérieurs : CEE

- MAPRIMERÉNOV'

- Inscription sur maprimerenov.gouv.fr



Isolation
**Système de chauffage/ECS
décarboné**
VMC double flux...

Un dossier
contenant un ou
plusieurs travaux

Montants forfaitaires
(€/équipement ou
€/m²)

Plus obligatoires du 15 mai à fin 2024
(décret du 22/03)



- CEE

Soustrait de la facture par
l'entreprise
OU
Démarche autonome
auprès d'un obligé

Une demande séparée
pour chaque type de
travaux

AVANT signature
des devis

Aides financières : rénovation globale



Tous revenus

- MAPRIMERÉNOV' PARCOURS ACCOMPAGNÉ

2 sauts de classe énergétique



2 gestes d'isolation parmi les 4 parois

Parois : toiture, murs, fenêtres, plancher bas

25% de surface isolée minimum par geste

Mon Accompagnateur Rénov'

« Tiers de confiance »

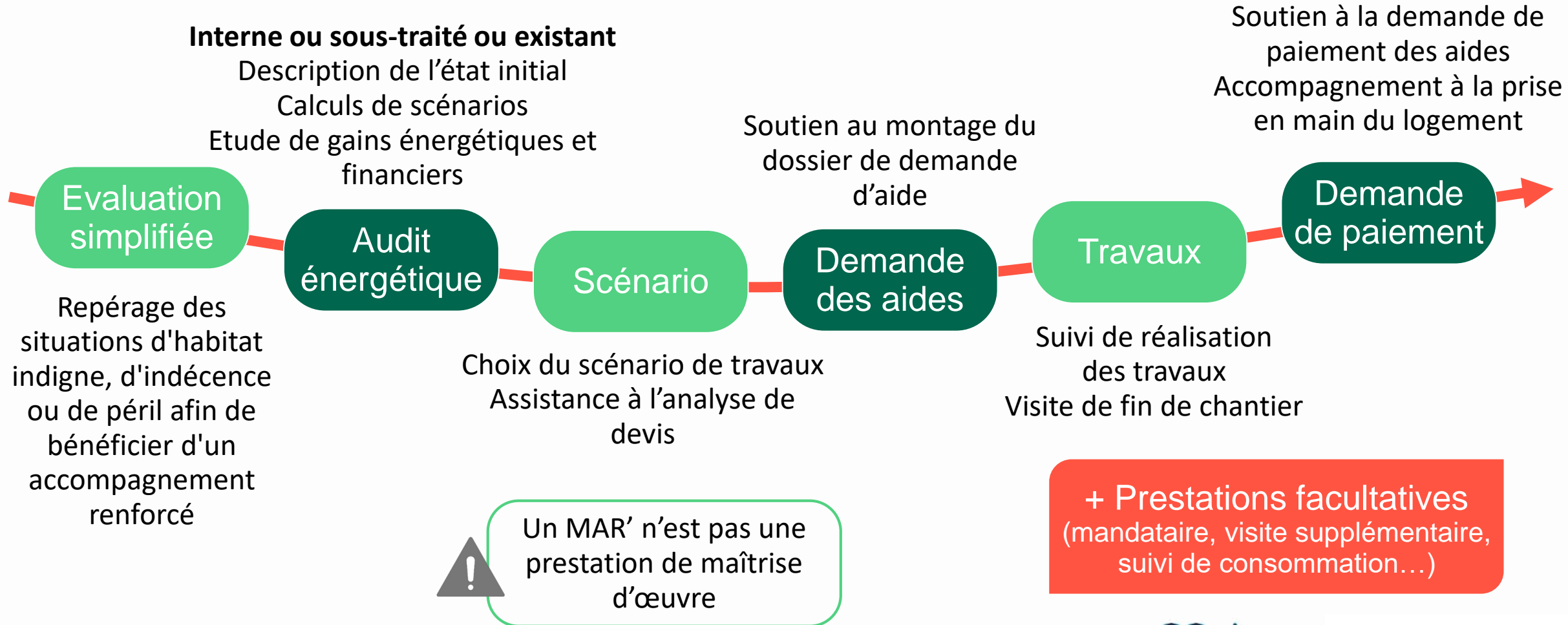
Conseils techniques, administratifs et financiers



Annuaire MAR' sur france-renov.gouv.fr

Aides financières : Mon accompagnateur Rénov' (MAR')

- Prestations obligatoires du MAR'




Aides financières : rénovation globale



Tous revenus

- MAPRIMERÉNOV' PARCOURS ACCOMPAGNÉ

- Aide : fusion MPR + CEE



Nombre de sauts de classes	Plafond de dépenses éligibles (€HT)	Montant prime en % du montant des travaux HT			
		Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
2	40 000	80%	60%	45%	30%
3	55 000			50%	35%
4 +	70 000			40%	20%
Financement MAR'	2000 €TTC	100%	80%	40%	20%

+ 10% si sortie de passoire énergétique

Lutte contre **l'habitat indigne** → des aides complémentaires peuvent être calculées

Aides financières : propriétaires bailleurs



MPR + CEE par geste

OU

MPR
Parcours accompagné

OU

Loc'Avantages



- Pour créer un parc locatif à loyer abordable et permettre à des ménages modestes de se loger décemment
- Convention à loyer maîtrisé avec l'ANAH (durée de 6 ans) et plafond de ressources des locataires
- **Réduction fiscale** en fonction du loyer pratiqué (15 à 65%)
- +/- aides financières pour réaliser des travaux
- Possibilité d'**intermédiation locative** (tiers intermédiaire)
 - Réduction d'impôt supérieure
 - Primes complémentaires



TRAVAUX AMÉLIORATION
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

35% de gain
(étiquette D min)

25% du montant des
travaux HT
187,5€ /m² max
15 000€ /logement max

+ Prime CD31
(sous conditions) :
2500€/logement



Aides financières : Eco-PTZ



Tous revenus

- Prêt à taux 0% garanti par l'État permettant de financer des travaux de rénovation énergétique dans un logement
 - Propriétaire occupant ou bailleur sans conditions de ressources
 - Résidence principale de plus de 2 ans

	Rénovation « ponctuelle » *			Rénovation globale
	1 action	2 actions	3 actions et +	35% de gain énergétique et sortie de passoire (F/G)
Montant max	15 000 € (7 000 € menuiseries)	25 000 €	30 000 €	50 000 €
Délai max	15 ans			20 ans

* L'éco-PTZ ne finance pas les travaux de pompes à chaleur air/air et les installations photovoltaïques

Aides financières : copropriétés



- MPR Copropriétés :
 - Travaux sur parties communes et privatives d'intérêt général
 - Gain énergétique minimum de 35%
 - $\geq 75\%$ lots en résidence principale ($\geq 65\%$ si moins de 20 lots)
 - Etre immatriculée et à jour au RNC
 - Demande portée par le syndic au titre du syndicat des copropriétaires
 - Aides versées au syndicat des copropriétaires
 - AMO obligatoire (aide possible)
- CEE cumulables
 - Par geste
 - Ou Rénovation globale



Aides financières : copropriétés



Conditions	Aides pour la copropriété	
≥ 35% de gain énergétique	30% du montant des travaux (plafonné à 25 000€/logement)	
≥ 50% de gain énergétique	45% du montant des travaux (plafonné à 25 000€/logement)	
Bonus « sortie de passoire » (classe D min après travaux)	+ 10%	
Primes individuelles pour les copropriétaires	3 000€/logement pour ménages très modestes	1 500€/logement pour ménages modestes
Bonification pour les copropriétés fragiles * et en difficulté	+ 20% sous condition d'obtention des CEE par l'ANAH	



* taux d'impayés de charges de copropriété ≥ 8 % du budget

Financement AMO = 50% de la prestation (plafond 300€ ou 500€HT/logement)



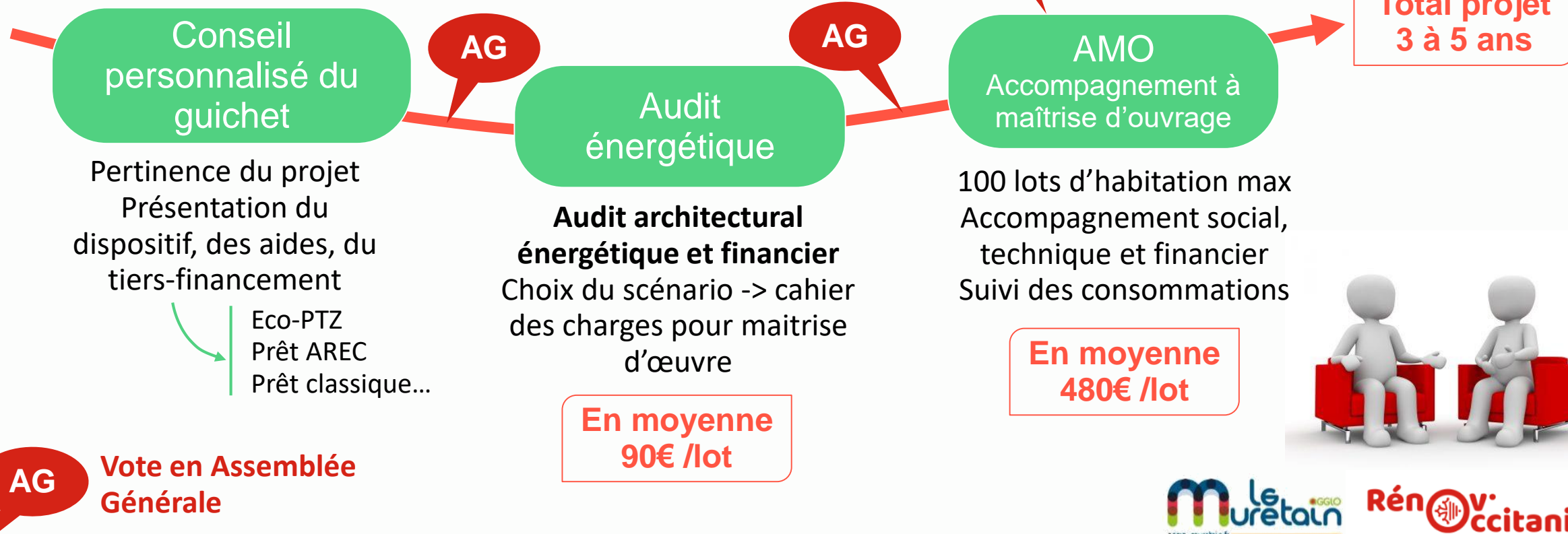
Accompagnement Rénov'Occitanie



- Programme d'accompagnement aux **copropriétés**

- Rénovation globale $\geq 40\%$ de gain énergétique
- Piloté par l'AREC Occitanie

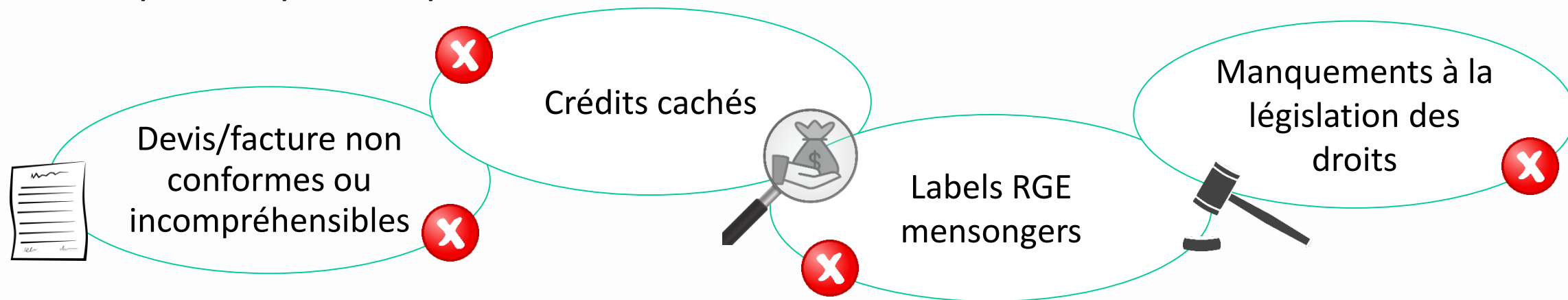
Une AMO n'est pas une maîtrise d'œuvre



« ...Sans se faire avoir » - Éviter les arnaques



- Arnaques les plus fréquentes



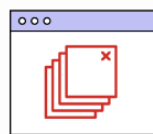
- 3 types de démarchage

Par téléphone



INTERDIT PAR LA
LOI !

Sur internet



Ne laissez pas vos
coordonnées/identifiants fiscaux
sur des sites non officiels !

A domicile



Ne signez rien à la 1^{ère} visite !
Comparez différents devis

« ...Sans se faire avoir » - Les 9 règles d'or anti-arnaque

1 Ne donnez jamais vos identifiants fiscaux par téléphone ou internet

C'est une donnée sensible qui permet aux escrocs d'agir en votre nom et à votre insu

2 Ne donnez jamais votre accord sur une proposition dans la foulée d'un entretien (physique ou téléphonique)

Ne signez rien et ne versez pas d'acompte le jour même
Attendez la fin d'un délai de 7 jours avant de payer le professionnel
Attention si un prêt est associé pour financer les travaux

3 N'acceptez pas de devis antidaté

4 Prenez le temps de comparer les offres

Méfiez-vous des offres trop attractives et du démarchage

5

Rétractez-vous rapidement (sous 14 jours) en cas de doute

« ...Sans se faire avoir » - Les 9 règles d'or anti-arnaque

6 Ne croyez jamais les entreprises qui affirment intervenir
au nom de :
L'ADEME, MaPrimeRénov', l'ANAH, France Rénov', EDF ou autres
fournisseurs d'énergie...
Région Occitanie, Conseil Départemental, commune, Muretain Agglo...

7 Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par des
professionnels RGE pour bénéficier des aides financières

Vérifiez que les liens pour bénéficier des aides publiques
se terminent bien par « .gouv.fr »

9 Si litige malgré tout :
Signalez l'entreprise RGE : <https://france-renov.gouv.fr/signalement>
Déposez une plainte sur le site : <https://signal.conso.gouv.fr/>
Contactez les associations de protection des consommateurs (UFC Que Choisir...) ou médiateurs de la consommation

« ...Sans se faire avoir » - Vigilance par rapport aux publicités

La France adopte une nouvelle loi pour aider les propriétaires à baisser leur facture d'électricité

L'article que tous les propriétaires de maison nés entre 1951 et 1990 devraient lire



L'autoconsommation photovoltaïque, qu'est-ce que c'est ?



INSTALLEZ VOS PANNEAUX SOLAIRES SANS RIEN DÉBOURSER

[Testez votre éligibilité](#)

L'autoconsommation photovoltaïque est la consommation de sa propre production d'électricité à partir de l'énergie solaire. Elle permet d'utiliser une énergie non polluante et abondante et de réduire sa dépendance vis-à-vis du réseau national d'électricité.

De nombreux foyers en France ont déjà opté pour cette solution et réalisent des économies allant jusqu'à 60% sur leur facture (entre 1000 à 3000€/an).

De plus, avec les primes de l'Etat en 2021, votre installation sera financée tout ou une partie grâce à de nombreuses aides (Crédit d'impôt, prime énergie, aides de l'Anah, etc.) et les économies réalisées paieront ce que l'état ne paie pas en seulement 3 ans.

Pour savoir si ce dispositif peut être avantageux par rapport à VOTRE situation, nous avons prévu une simulation gratuite qui vous prendra moins de 30 secondes


[Panneau Solaire Autoconsommation Prix](#) >

[Installation Panneau Solaire Gratuit](#) >


[Prix Installation Panneau Solaire](#) >

[Solaire Autoconsommation](#) >

« ...Sans se faire avoir »



En cas de doute, venez
prendre conseil avant de
signer un devis



Guichet du Muretain Agglo
La Turbine
05.34.46.61.00





Merci de votre attention

Place aux questions

RénOVccitanie
Ma rénovation énergétique



GLOSSAIRE

- ADEME : Agence de la Transition Ecologique
- AMO : Assistance à Maitrise d’Ouvrage
- ANAH : Agence Nationale de l’Habitat
- CD31 : Conseil Départemental de la Haute Garonne
- CEE : Certificats d’Economies d’Energie
- DPE : Diagnostic de Performance Energétique
- Eco-PTZ : Eco Prêt à Taux Zéro
- ECS : Eau Chaude Sanitaire
- GES : Gaz à effet de serre
- MAR : Mon Accompagnateur Rénov’
- MPR : MaPrimeRénov’
- PAC : Pompe à Chaleur
- RGE : Reconnu Garant de l’Environnement
- RNC : Registre National des Copropriétés
- RFR : Revenu Fiscal de référence
- SCI : Société Civile Immobilière
- TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

LIENS UTILES

- SITE France Rénov'
france-renov.gouv.fr
- SITE Rénov'Occitanie
<https://renovoccitanie.laregion.fr/>
- Guide des aides financières (ANAH)
<https://france-renov.gouv.fr/guide-aides-financieres-2024>